



KENYA

Capitale : Nairobi

K

169

Offres préaffranchies en prioritaire

Délais indicatifs	Postexport		Colissimo Emballage International
		Documents :	
	Nairobi	J + 4	J + 5/8
	Reste du pays	J + 6/7	
Zone tarifaire	Monde Entier		Monde Entier
Format/Poids maxi	20 g		5 et 7 kg selon formats
Suivi			Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine
OPTIONS			
Indemnisation Ad Valorem	Non		Oui, montant maxi : 1 500 €
Recommandation	Oui		Non
Avis de Réception	Oui		Oui
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		Non

Affranchissements en prioritaire

Délais indicatifs	Courrier International		Colissimo International	
	Documents :	Marchandises :		
	Nairobi	J + 4	J + 5	J + 5/8
	Reste du pays	J + 6/7	J + 7/8	
Zone tarifaire	2		C	
Poids maxi	2 kg		20 kg	
Dimensions max L	Voir page 46		1 m	
Dimensions max L+l+h	Voir page 46		2 m	
Suivi	Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine		Oui, jusqu'à la sortie de France métropolitaine	
OPTIONS				
Indemnisation Ad Valorem	Non		Oui, montant maxi : 1 500 €	
Recommandation	Oui		Non	
Avis de Réception	Oui		Oui	
Emballage à affranchir (poids max)			Oui, 1 à 7 kg selon formats	
Valeur Déclarée	Non		Oui, montant maxi : 130 DTS*	
Retrait/Rectification d'adresse	Oui		Non	

Principaux objets interdits : Billets de banque, pièces de monnaie, vêtements usagés, spiritueux, billets de loterie. Dispositions générales pages 48 et 49.

Dispositions spéciales : Il n'est pas nécessaire d'insérer des factures ordinaires ou consulaires dans les envois postaux adressés à des particuliers. L'importation par la Poste de toute marchandise en vue de sa revente par des commerçants est interdite, sauf permis délivré par : The Imports Controller, Department of Trade and Supplies P.O. Box 30430 - NAIROBI, Kenya. Les factures commerciales, établies dans les formes prescrites, datées et signées par l'expéditeur, peuvent accompagner tous les envois postaux autres que ceux qui sont destinés à des particuliers. La mention "Invoice enclosed" (facture jointe) doit figurer au recto de l'envoi. Exceptionnellement, si un certain nombre de colis est adressé le même jour par le même expéditeur et au même destinataire, ledit expéditeur peut les numéroter à la suite (1, 2, 3 etc...), la facture devant être placée dans le colis n° 1. Les autres colis formant le lot doivent porter la mention "Facture insérée dans le colis n° 1". Dispositions générales page 25.

*DTS = Droit de Tirage Spécial. La conversion du DTS en € est indiquée sur le site www.laposte.fr.

Les délais annoncés sont indicatifs et non contractuels